



AVIS PUBLIC

CHANGEMENT D'HEURE POUR LA TENUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

Avis est donné par Caroline Provost, secrétaire-trésorière adjointe qu'en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, la séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel qui se tiendra le 13 avril 2021, débutera à 19 h 00, à huis clos.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire. Cette mesure a pour objectif de respect des directives de la Santé Publique relativement à la distanciation sociale.

Donné à Saint-Michel, ce 9 avril 2021

(s) Caroline Provost

Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe